CQP TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

Le technicien expert après-vente camion assure la maintenance préventive et corrective des camions bus, cars. Il intervient sur les moteurs, les ensembles mécaniques, les systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques ainsi que tous les accessoires et systèmes de confort et de sécurité du véhicule. Expert de son métier, il est le référent technique du service après-vente ; à ce titre, il a une mission d'appui et de formation.

NATURE DU DIPLÔME

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est une certification élaborée par la branche des services de l automobile en réponse aux besoins des professionnels. Il prépare directement à un métier et est reconnu par les professionnels.

DURÉE ET PRÉREQUIS

- Formation en alternance comprise entre 14 et 24 mois
- Candidat titulaire d'un Bac professionnel dans la maintenance de véhicules industriels ou équivalent.

CONTENU DE LA FORMATION

- Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques
- Diagnostic et maintenance des organes d'équipements et accessoires
- Diagnostic, contrôle et remplacement des systèmes d'injection et de dépollution (incluant le GPL/GNV)
- Diagnostic, contrôle et remplacement des circuits électriques et multiplexés
- Diagnostic et intervention sur véhicules électriques et hybrides
- Conseil et réception clientèle
- Transmission des savoirs-faire et connaissances techniques

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance conclu entre un salarié (vous) et un employeur, associant des périodes en centre de formation et en entreprise.

Avantages du contrat de professionnalisation

- Des formations adaptées au marché du travail,
- Des compétences acquises par la pratique,
- Un salaire qui permet d'intégrer la vie active,
- Un accompagnement professionnel et pédagogique par les établissements de formation,
- Une meilleure insertion dans le secteur.

Salaire

Le salaire varie en fonction de votre âge et niveau de formation.

Âge \ Niveau de formation	Inférieur au bac pro	Au moins titulaire d'un Bac Pro ou titre professionnel de niveau IV
	% du SMIC*	
Moins de 21 ans	55 %	65 %
De 21 à moins de 26 ans	70 %	80 %
26 ans et plus	100 % (sans être inférieur à 85 % du salaire minimum conventionnel)	

Une prime d'intégration, prévue par la Convention Collective des Services de l'Automobile, est versée au salarié ayant obtenu cette certification, à l'issue du 12e mois suivant son embauche en CDI par l'entreprise formatrice. Elle correspond à 50 % de la rémunération mensuelle brute.

* Sous réserve de l'évolution de la réglementation

ET APRÈS ?

Un Certificat de Qualification Professionnelle prépare à un métier en vue d'une insertion directe dans l'emploi. Cependant, il est envisageable après quelques années d'expériences ou pour une spécialisation d'intégrer un autre CQP ou une formation d'enseignement supérieur.

POURSUITE DE FORMATION	ÉVOLUTIONS POSSIBLES
• Licence Professionnelle Organisation, Management des Services de l'Automobile (OMSA) • CQP Réceptionnaire après-vente • Diplôme d'Ingénieur du Cnam spécialité Mécatronique, parcours Ingénierie des process d'assistance aux véhicules	• Réceptionnaire après-vente camion • Ingénieur en maintenance des véhicules • Chef d'atelier • Chef après-vente

CHOISIR LES SECTEURS DES SERVICES DE L'AUTO, DU CAMION, DE LA MOTO ET DU VÉLO C'EST :

- intégrer un secteur d'activité de premier plan, au service des personnes et de leur mobilité
- avoir le choix parmi de nombreux parcours de formation
- accéder à des postes techniques, de management ou d'expertise

POUR TROUVER UN LIEU DE FORMATION ET POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE : WWW.METIERS-CAMION.COM

ANFA
SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITÉ